Saint-Gaudens, le 12 février 2025

A l'attention de Mesdames et Messieurs les délégués du comité syndical

***Objet** : convocation comité syndical*
Nos réf : lvdb250212
PJ : dossier complet

Madame, Monsieur,

Le comité syndical n'a pu délibérer légalement le 11 février 2025, le quorum n'étant pas atteint. Conformément à l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai le plaisir de vous convier à une nouvelle réunion du **comité syndical** qui aura lieu :

le mardi 18 février 2025, **à 18 heures**
au parc des expositions à Villeneuve de Rivière.

Ordre du jour :

Tous services

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2024	L. Vigneaux
2	Débat d'orientations budgétaires 2025	L. Vigneaux
3	Tableau des emplois	L. Vigneaux
4	Budget SICASMIR Produits irrécouvrables	D. Sarraquigne
5	Enquête de satisfaction – communication des résultats	N. Lacroix
6	Rendu-compte des délégations d'attributions	L. Vigneaux

Etablissements ou équipements médico-sociaux -CAJA
Plateforme de répit des aidants - « Maison des Aidants du Comminges – MDA »

7	MDA - Convention prestation de service – ateliers Sophrologie	R. Farre
8	Budget annexe CAJA – produits irrécouvrables	D. Sarraquigne

Service de Soins Infirmiers A Domicile -SSIAD

9	SSIAD Personnes Agées Produits irrécouvrables	D. Sarraquigne

Autres

10	Questions diverses	//

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

La Présidente
Laure VIGNEAUX